

DOSSIER DE CANDIDATURE (FORMATION CONTINUE)  
à une LICENCE PROFESSIONNELLE



**Année Universitaire 2017-2018**

Toute personne en situation d'emploi ou demandeur d'emploi,  
et/ou ayant une interruption d'études de plus de deux ans,  
dépend du régime de la formation professionnelle.

**Pour tout renseignement concernant les frais de formation,  
merci de vous rapprocher du Service Formation Continue**  
(<http://formation-continue.univ-lille1.fr/contacts>)

**RENSEIGNEMENTS SUR LE(LA) CANDIDAT(E)**

NOM DE FAMILLE : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Photo

## SITUATION AU MOMENT DE L'ENTREE EN FORMATION

**En activité**

Poste occupé : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Demandeur d'emploi**

**Autre (précisez)** \_\_\_\_\_



## FORMATION ANTERIEURE

- **ETUDES SANCTIONNEES PAR UN DIPLOME**

Par ordre chronologique à partir du baccalauréat. Précisez les mentions des diplômes.

ANNEE	DIPLOME	ETABLISSEMENT
	BACCALAUREAT Série :            Mention :	

Important : pour être accueillis dans les formations conduisant à la licence professionnelle, les étudiants doivent justifier soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS) ; soit d'un diplôme ou titre homologué par l'état au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ; soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, définie par le décret du 23 août 1985.

- **ETUDES COMPLEMENTAIRES (non sanctionnées par un diplôme) et TRAVAUX PERSONNELS (mémoires, dossiers, articles...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Emploi ou stage	Nom et adresse de la société ou de l'organisme	Date (du..... au.....)	Fonction occupée

Êtes-vous titulaire du C2I ? OUI  NON

Avez-vous suivi la formation de prévention et secours civiques (PSC 1) OUI  NON

Êtes-vous titulaire du brevet européen des premiers secours (BEPS)? OUI  NON

## CANDIDATURE DANS D'AUTRES ETABLISSEMENTS

Avez-vous postulé pour d'autres formations ? Si oui, lesquelles ?

INTITULE	VILLE

*Soyez assuré(e) qu'une réponse positive n'aura aucune incidence sur l'issue de votre candidature. En revanche, cette information est utile à la commission de recrutement pour la constitution de la liste complémentaire.*

Je souhaite porter à l'attention de la commission de recrutement les informations complémentaires suivantes :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Fait à .....le.....

Signature :

***Pour information***

*Les périodes de stage sont communiquées en début d'année. En dehors de ces périodes, l'emploi du temps est déterminé en fonction des disponibilités des intervenants professionnels. En conséquence, il ne suit pas une architecture régulière. Le planning de chaque semaine est donné une quinzaine de jours à l'avance.*

## CONSTITUTION DU DOSSIER

- Les pages 1 à 6 du présent document (en 3 exemplaires)
- Curriculum vitæ détaillé (en 3 exemplaires)
- Photocopie de TOUS les relevés de notes depuis l'obtention du baccalauréat
- Photocopie du diplôme le plus élevé
- 1 enveloppe (type 110 x 220 mm) affranchie ET libellée à vos nom et adresse
- Lettre(s) de recommandation

Attention : ne pas joindre de documents originaux. En cas de refus de votre candidature, le dossier ne sera pas retourné.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET sera REJETÉ.** Aucun envoi par internet ne sera pris en compte.

### DÉPÔT DU DOSSIER :

Soit par la poste,

Licence Pro Qua2Vie  
Université de Lille1 – Sciences et Technologies  
Bâtiment SN4, Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq

Soit déposé **SOUS ENVELOPPE**, au :

*(Attention : le secrétariat est fermé pendant les vacances scolaires)*

Secrétariat Pédagogique – Licence Pro Qua2Vie  
Université de Lille1 – Sciences et Technologies  
Bâtiment SN3, Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq

**LES DOSSIERS DEVRONT NOUS PARVENIR ENTRE LE 18 ET LE 28 AVRIL 2017**

- 1) Conformément au décret du 23 août 1985, tout salarié ou demandeur d'emploi ayant interrompu ses études initiales depuis au moins deux ans et étant âgé de vingt ans au moins à la date prévue pour la reprise d'études peut faire une demande d'accès à la licence professionnelle.

La commission pédagogique apprécie les formations suivies par le candidat, l'expérience professionnelle, les connaissances et aptitudes acquises. Elle propose la validation d'acquis au président de l'Université de Lille I, qui décide et transmet la décision motivée au candidat.

La validation des acquis professionnels s'effectue selon les procédures instaurées par l'Université de Lille I, par l'intermédiaire du SUDES (Service Universitaire de Développement Economique et Social). Les responsables de la licence professionnelle sont impliqués dans l'examen des dossiers des candidats issus du monde professionnel intéressés par une ou partie ou l'ensemble des U.E. de la Licence Professionnelle "Conseil en Qualité de Vie – Vieillessement".

- 2) Conformément à la loi du 20 juillet 1992 et au décret du 27 mars 1993, les étudiants relevant de la formation continue peuvent être dispensés de certains enseignements ou autres activités pédagogiques qui sont ainsi réputés acquis dans les conditions fixées par le décret du 27 mars 1993.

Le jury de validation, après un éventuel entretien avec le candidat, décide de valider ou non ses acquis. Il détermine les UE pour lesquelles la dispense est accordée et qui lui sont alors réputées acquises. Le jury de validation transmet ensuite sa décision au Président de l'Université qui la notifie au jury de délivrance de la licence et à l'intéressé.